

## Vérification interne d'EDC

*Viser l'excellence au moyen de services d'attestation et de consultation*

# Facturation et recouvrements - Assurance risques politiques

## Rapport de vérification final

### Rapport n° 19/10

### 6 décembre 2010

#### Distribution

Président et chef de la direction  
Premier vice-président et chef de la direction financière  
Premier vice-président, Assurances  
Vice-président et contrôleur général  
Vice-président, Souscription en assurance crédit  
Vice-président, COE - Assurances et CARD  
Directeur de groupe, Assurance risques politiques  
Directeur de groupe, Comptabilité générale  
Directeur, Comptabilité des assurances et Compte du Canada  
Directeur, Solutions d'affaires - Assurances

c.c. : Premier vice-président, Services juridiques et secrétaire  
Premier vice-président, Ressources humaines et services généraux  
Premier vice-président, Développement des affaires  
Premier vice-président, Groupe des produits de financement  
Premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires  
Vice-président, Planification stratégique et communications  
Vice-président et CIO  
Directeur de groupe, Prestation de solutions d'affaires  
Directeur, Planification et relations gouvernementales  
Directeur de groupe, Gestion de la trésorerie, fiscalité et assurances  
Directeur, Gestion des affaires des TI  
Spécialiste, PRI  
Conseiller principal, PRI  
Directeur principal, Bureau du vérificateur général  
Directeur, Bureau du vérificateur général

Équipe de vérification :

A. Lowe  
E. Tarsky Abrams

Vice-présidente, Vérification interne

Monica Ryan

## Introduction

Conformément à notre plan de vérification de 2010, la Vérification interne d'EDC a effectué une vérification des processus de facturation et de recouvrement dans le cadre de l'assurance risques politiques (PRI). Cette assurance protège les exportateurs contre les pertes éventuelles découlant de risques politiques, qui comprennent les risques de violence politique, d'expropriation et de non-transfert de devises. Il existe produits d'assurance PRI pour protéger les capitaux propres, l'actif et la dette, des couvertures mondiales et contre le non-respect des obligations souveraines. Les primes de l'assurance risques politiques pour l'exercice 2009 se sont chiffrées à 14 millions de dollars canadiens, le total des engagements au 31 décembre 2009 s'établissait à 2,6 milliards de dollars.

## Objectifs et portée de la vérification

L'objectif général de la vérification consistait à évaluer l'efficacité de la conception des contrôles s'appliquant aux processus de facturation et de recouvrement de l'assurance PRI. Pour procéder à ces examens, nous avons dû évaluer quels éléments du cadre de gestion des risques d'entreprise (ERM) étaient susceptibles de se matérialiser, repérer les contrôles mis en place en vue d'atténuer ces risques et réaliser des tests de cheminement et des sondages pour évaluer l'efficacité de la conception de ces contrôles. Notre vérification a inclus :

- ✓ un examen des contrôles pour vérifier l'intégralité, la précision et la fiabilité de la facturation, de la comptabilisation des débiteurs et des recouvrements;
- ✓ un examen permettant de déterminer si les systèmes et outils actuels soutiennent les objectifs d'affaires et sont adéquatement utilisés pour soutenir les objectifs des processus connexes;
- ✓ un examen des mécanismes en place pour en mesurer le rendement et trouver des occasions d'améliorer constamment les processus d'affaires tant au profit d'EDC que de ses clients.

La vérification n'a pas porté sur les activités de recouvrement se rapportant aux demandes d'indemnisation. Le travail sur le terrain a été effectué d'août à octobre 2010.

## Opinion de la Vérification interne

Selon nous, le processus de facturation et de recouvrement du programme PRI est *bien contrôlé*<sup>1</sup>. Les contrôles clés de ce processus sont efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Nous avons malgré tout constaté qu'il existe une forte dépendance sur des procédés et des contrôles manuels. Il faudrait penser à accroître l'automatisation des processus si le nombre de transactions et de titulaires de police augmente. La section suivante donne des détails sur les problèmes modérés<sup>2</sup> constatés au cours de la vérification.

<sup>1</sup> Nos opinions standard de vérification sont les suivantes :

- **Contrôles forts** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires existent. Les objectifs du processus vérifié sont très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié sont probablement atteints.
- **Possibilités d'améliorations** : Un ou plusieurs contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est plus qu'insignifiante. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne sont probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

<sup>2</sup> Cotes attribuées aux résultats de la vérification :

- **Problème majeur** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation est plus qu'insignifiant. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives sont requises pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation pour le processus est plus qu'insignifiant. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives sont requises pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont rentables.
- **Problème mineur** - Faiblesse dans la conception et/ou dans le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable qu'il y ait des répercussions sur la capacité d'atteindre les objectifs. Des mesures correctives sont suggérées pour s'assurer que les contrôles soient rentables.

## Constatations de la vérification et recommandations

### 1. Harmonisation des fonctions du MBC avec les besoins d'affaires du PRI

Le système MBC est conçu pour faciliter et automatiser certaines étapes du processus de souscription. Toutefois, la majeure partie des étapes du processus pour le PRI s'effectuent actuellement manuellement en marge du système MBC. Nous avons constaté plusieurs cas où la conception et la fonctionnalité du MBC ne répondent pas aux exigences opérationnelles du programme, notamment dans les cas suivants :

- Il est possible de configurer le système MBC pour appuyer l'établissement du prix des transactions, en y intégrant des tables de taux standards ainsi que des paramètres de coût non standards. À l'heure actuelle, les prix sont établis au moyen d'une feuille de calcul Excel pointant vers d'autres feuilles administrées par Évaluation des risques politiques et liés aux droits de la personne (PHRAD). Il existe donc un risque que des changements apportés aux feuilles de calcul de PHRAD entraînent des erreurs ou rompent les liens avec la feuille de calcul de PRI, faussant ainsi les bases du calcul des primes des polices d'assurance PRI.
- Les factures sont actuellement préparées hors ligne au moyen de formulaires Excel conçus par le spécialiste du PRI. Il est cependant possible d'utiliser des modèles pour préparer des formulaires destinés aux clients pouvant être remplis automatiquement. Ces outils automatisés réduisent le risque d'erreur lié à la saisie manuelle des données et aident à la conservation de toute la documentation électronique nécessaire. Le recours à des factures automatisées permettrait également d'accroître l'efficacité du processus de facturation et éliminerait la nécessité de numériser les factures produites manuellement pour les verser à MBC.
- Au cours de notre vérification, nous avons mis au jour des problèmes de configuration informatique qui occasionnent des retards dans le transfert des polices à MTIP pouvant retarder l'enregistrement de ces polices dans le système MTIP ainsi que dans le dépôt des données sur les engagements de crédit (CEDM), en plus de retarder l'enregistrement de débiteurs et des revenus, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur les rapports produits.
- La majorité des documents relatifs aux polices de PRI, y compris les pièces de facturation et de décaissement, sont conservés en version électronique sur une unité réseau. Un processus manuel de classement comme celui-là pose des risques pour la conservation des documents clés liés aux polices de PRI. La vérification interne recommande donc que, dans la mesure du possible, ces documents soient conservés dans le système MBC.

En résumé, nous recommandons de revoir la fonctionnalité du système MBC en fonction des exigences opérationnelles de la facturation et du recouvrement afin de résoudre les lacunes dans les prochaines versions du système

Constatation - Problème modéré

Responsables de l'intervention - Directeur de groupe, Assurance risques politiques en collaboration avec Solutions d'affaires - Assurances

Date d'échéance - 2T2011

### 2. Séparation des tâches et contrôles de l'accès

Au cours de notre vérification, nous avons relevé des incompatibilités dans certaines des fonctions assurées par les souscripteurs, les spécialistes du PRI et les administrateurs. Nous recommandons de procéder à la révision des fonctions afin d'éliminer les sources de conflits dans la séparation des tâches. S'il est impossible de supprimer une fonction incompatible, il faudrait alors envisager d'instaurer des contrôles de surveillance. Nous avons constaté que le problème de séparation déficiente des tâches lié à l'accès de représentants de BS&T que nous avons constaté lors de vérifications précédentes du processus de facturation et de recouvrement a été résolu.

Constatation - Problème modéré

Responsables de l'intervention - Directeur de groupe, Assurance risques politiques en collaboration avec Solutions d'affaires - Assurances

Date d'échéance - 2T2011

### 3. Comptabilisation des paiements forfaitaires anticipés

La durée moyenne d'une police de PRI est de sept ans. Les primes doivent être payées annuellement, mais certains titulaires choisissent parfois de faire un paiement forfaitaire avant l'entrée en vigueur de la police pour couvrir la prime pendant plusieurs années. À l'heure actuelle, la Comptabilité des assurances

procède à une écriture de journal pour reclasser les paiements anticipés inscrits dans le compte d'attente à court terme dans le compte des primes payées d'avance. Comme les polices peuvent être résiliées, la Vérification interne recommande d'évaluer les probabilités de résiliation pour déterminer si le fait de traiter le paiement anticipé de la prime comme des revenus reportés est approprié ou s'il ne conviendrait pas mieux de l'inclure dans les crédits divers.

Constatation - Problème modéré

Responsables de l'intervention - Directeur, Comptabilité des assurances et Compte du Canada en collaboration avec le Directeur de groupe, Assurance risques politiques  
Date d'échéance - 2T2011

#### 4. Administration des polices de PRI

La date de réception des paiements de prime est importante puisque l'enchaînement des fonctions et des transactions dans le système MBC et le système MTIP, y compris la mise à jour du dépôt des données sur les engagements de crédit, repose sur le modèle d'affaires du programme PRI dans lequel la prime doit être acquittée avant que l'assurance entre en vigueur. Pour garantir la réception à temps du paiement de la prime versée par le titulaire de la police, un processus de recouvrement a été instauré. La Vérification interne recommande d'officialiser ce processus en rédigeant des directives sur le calendrier à respecter, y compris des directives sur la résiliation des polices.

La version actuelle du manuel sur l'assurance risques politiques, qui renferme les modalités sur les processus de souscription et d'administration, date et n'est pas offerte sur support électronique. Pour renforcer l'uniformité et l'exactitude des modalités d'administration des polices, il conviendrait de mettre à jour la documentation sur le programme de PRI afin d'y inclure les pratiques courantes de souscription et d'administration et d'en assurer la révision au moins une fois par année.

Constatation - Problème modéré

Responsable de l'intervention - Directeur de groupe, Assurance risques politiques  
Date d'échéance - 2T2011

## Conclusion

Les constatations et recommandations de la vérification ont été communiquées à la direction et acceptées par celle-ci, qui a élaboré des plans d'action dont la mise en oeuvre devrait se faire pas plus tard qu'au deuxième trimestre de 2011. Nous tenons à remercier la direction de son soutien tout au long de la vérification.